

Cadre réservé au contrôle de légalité

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Recu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID: 039-213903073-20250924-M_2025_0018-DE

DÉLIBÉRATION N° M_2025_0018 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 / 09 / 2025

Date de la convention :

17 / 09 / 2025

Date d'affichage 17 / 09 / 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11Présents : 9

• Votants: 6

Votes:

Pour : 6Contre : 0

Abstention: 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six septembre à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

MEMBRES PRÉSENTS:

M. Michel BLASER, Mme Céline GROS, Mme Michèle BERTHOLINO, M. Régis LACROIX, Mme Delphine BARTHET, Mme Julie REVY, M. Julien BUFFAUT, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT.

ABSENT(S) AVEC POUVOIR:

ABSENT(S) EXCUSÉ(S): Mme Sonia MORNICO, M. Franck GANEVAL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Mme Céline GROS

OBJET: ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION SUBVENTION 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu plusieurs demandes de subventions émanant d'associations œuvrant sur le territoire communal. Ces demandes concernent le soutien aux activités culturelles, sportives, sociales et éducatives menées au sein de la commune.

Monsieur le Maire invite les conseillers membres ou concernés d'une ou plusieurs associations impliquées, à se retirer de la séance.

Après examen des dossiers présentés, le Conseil Municipal, considérant l'intérêt général des actions proposées, délibère comme suit :

- Association Foyer Rural « Les 3 Fontaines »
 - Objet de la demande : Aide financière pour couvrir les frais de location de garage et de salle polyvalente pour les activités hebdomadaires et les manifestations ponctuelles, ainsi que la location de structures gonflables pour la fête de MAISOD.
 - o Montant attribué: 900 € (dont 300 € subvention 2025 + 600 € participation fête de MAISOD)
- Coopérative scolaire en Sapey

Objet de la demande : Soutien financier aux écoles.

o Montant attribué : 150 €

Association le Sou des Écoles

Objet de la demande : Soutien aux activités de l'association de parents d'élèves.

o Montant attribué : 150 €

Association Amicale des Sapeurs-Pompiers de MOIRANS-EN-MONTAGNE

Objet de la demande : Participation financière pour l'achat de trophées à l'occasion du cross départemental.

o Montant attribué : 100 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents

Pour extrait conforme, Le Maire, Michel BLASER

